



Maladie du sang

Guéris par les Pilules Roses du Dr Williams qui donnent du sang riche et rouge.

Des milliers de femmes souffrent de maux de tête, de dos, d'étourdissement, de langueur et de nervosité. Très peu comprenant que leurs maux sérieux proviennent de la déficience de leur sang.

Les Allemands sont des gens simples ils ne songent pas à dissimuler leurs émotions naturelles. Quand ils arrivent à la brasserie, ce n'est jamais d'une démarche sautillante ou d'un pas de flâneur.

COMMENT LES ALLEMANDS SE NOURRISSENT

On ignore généralement l'art de la cuisine en Allemagne. Cette ignorance s'explique par la longue pauvreté du pays.

Vous-les des exemples? Des tartelottes aux cerises qui seraient très bonnes.

Un Allemand me disait ingénument: —J'aime me remplir l'estomac, c'est mon bonheur.

Il me citait des histoires qui

Ne négliger pas un rhume ou une toue

Il ne peut avoir qu'un seul résultat. Il laisse la gorge et les poumons ou les deux à la fois affectés.

BAUME RHUMAL

convient à tous les âges. Petites doses. Guérit les rhumes obstinés, la toue, l'enrouement et toutes les affections de la gorge et des poumons.

avaient existé en lui la plus basse jalousie: un monsieur commande un jour devant lui trois entrecôte doubles, trois pommes frites et trois haricots.

Le patron d'un grand hôtel du Sud me raconte qu'un jour il avait un grand dîner de trois cents convives à servir avec un nouveau chef.

Chacun s'était servi trois parts.

Il font beaucoup de bruit en mangeant, enlevant la sauce avec leur couteau qu'ils sument et envoient coup sur coup de larges morceaux des mets variés placés devant eux.

Car on leur a apporté tout ensemble: viande, pommes de terre et autres légumes, souvent des asperges ou des choux fleurs, qu'ils avalent en même temps que la viande et les pommes de terre.

La femme et l'homme sont égaux et semblables; ce sont des bêtes repues et digérentes; le ton des voix est très haut, une sorte d'expansion insolite a remplacé la retenue du commencement des repas.

Le succès continu dont jouit le Remède Chamberlain pour les Coliques, le Choléra et la Diarrhée lui a mérité une réputation universelle.

Il n'y a rien de Meilleur

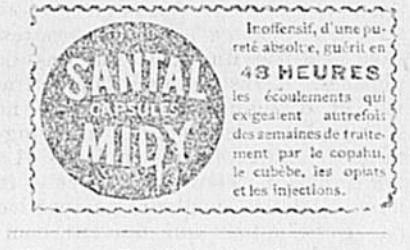
Le succès continu dont jouit le Remède Chamberlain pour les Coliques, le Choléra et la Diarrhée lui a mérité une réputation universelle.

LIVROGNERIE

1.—En s'abstenant, on ferme la porte au plus grand ennemi de la santé, on évite une foule de maladies qui, tôt ou tard, atteignent le buveur et lui font une existence misérable.

5.—En s'abstenant, on ne s'expose pas à aller augmenter un jour le nombre des criminels. Il est prouvé, en effet, que la moitié des crimes qui se commettent sont provoqués par la boisson.

Une magnifique maison à vendre, rue des courses, bien finie, chaude, grande, à bon marché.



Paul Lavigne MARCHAND DE Liqueurs - et - Epiceries A VICTORIAVILLE

M. PAUL LAVIGNE a le plaisir d'annoncer au public qu'il a obtenu une licence pour un magasin de Liqueurs en détail et a acheté le stock de M. A. Foucault.

Machines Agricoles. M. Lavigne continue à tenir les instruments Agricoles, les Voitures d'hiver et d'été, soit Buggy, voitures à deux sièges, voitures de travail, etc.



Allez Acheter Vos Drogues, Remèdes Patentes, Parfums Articles de Toilette, etc.

Au Bon Marché Pharmacie de Victoriaville

Dr J. P. H. MASSICOTTE Propriétaire.

Si vous toussiez, prenez du SIROP de GOUDRON et GOMME d'EPINETTE du Dr MASSICOTTE, 25cts la bouteille.

NAZ. DROUIN VOITURIER VICTORIAVILLE

Art. Lambert Manufacturier de Portes, Châssis, Moulures et Bois préparé en général.

Albert Hamel MARCHAND DE MEUBLES A VICTORIAVILLE

Le soussigné ayant ouvert un Magasin de Meubles de toutes sortes en cette ville, invite le public à venir voir son assortiment qui est maintenant un complet, capable de plaire à ceux qui désirent se procurer de bons meubles.

Ulric Maheu MARCHAND DE Liqueurs et Epiceries VICTORIAVILLE

M. Ulric Maheu ayant acheté le stock de Liqueurs de feu M. Léon Maheu, il continuera dans le même magasin la vente des Liqueurs et Epiceries.

COMMERCE

MARCHE DE VICTORIAVILLE

Table listing market prices for various goods like Flour, Arrow Bakers, and other commodities.

Table listing prices for various types of meat (Viandes) such as Beef, Veal, and Lamb.

Table listing prices for various types of butter (Beurre) and other dairy products.

F. X. LEMIEUX & Cie Agents d'Assurances et de Prêts et Placements.

ARTHABASKAVILLE Nous prêtons sur billets, Polices d'Assurances, Hypothèques, Débitures Municipales, etc.

Portez le Buckley CHEAPEAU ELEGANT - DURABLE

J. AUBERT Peintre-Décorateur

Marchand de Tapisseries, Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Décorations d'Eglises, Dorures, Peinture d'Ornementation, Pose de Tapisseries, de Vitres, Imitation des Bois et Marbres, Encadrement de Tableaux, Images, Chromos, Glaces, etc.

Victoriaville P. Q.

Z. Ducharme MARBRER VICTORIAVILLE

Monuments, Epitaphes, Etc. Etc.

Corbillards Le soussigné a l'honneur d'informer les Fabricants de paroisses et les entrepreneurs de pompes funèbres, qu'il fabrique des Corbillards de tout genre et dans tous les goûts.

Ulric Maheu MARCHAND DE Liqueurs et Epiceries VICTORIAVILLE

M. Ulric Maheu ayant acheté le stock de Liqueurs de feu M. Léon Maheu, il continuera dans le même magasin la vente des Liqueurs et Epiceries.

ASSURANCES AUGUSTE BOURBEAU Plusieurs Bonnes Compagnies Prêts d'argent aux Municipalités, Fabriques, sur débetures ou autrement.

Celui qui est satisfait est toujours bien payé. Presque chaque jour les adorateurs d'habits faits sur mesure sont obligés de céder devant le bon sens de notre proposition que, dans notre assortiment d'Habits tout faits de Shorey la qualité, le style, la coupe et le fini sont garantis.

D.O. BOURBEAU & FILS La Fonderie de Plessisville

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE C'est devant BUTEAU & PROU X MANUFACTURE DE: ENGINES, BOULOIRES, MOULINS A BATTRE, MOULINS A BARDEAU, MOULINS A SCIE ET A CARDER.

A LA LIBRAIRIE DE VICTORIAVILLE ON TROUVERA PAPETERIES DE TOUTE SORTE FOURNITURES SCOLAIRES LIVRES DE PIÉTÉ, DE CHANT LIVRES DE SCIENCES LIVRES D'HISTOIRE, (ROMANS) LIVRES CLASSIQUES LIVRES DE COMPTES LIVRES BLANCS CAHIERS DE TOUTE SORTE IMAGES, IMAGES, IMAGES

ARGENTERIES STATUES, SCALPES, ARTICLES DE SPORT JEUX DE CROQUET ARTICLES POUR LA PÊCHE BASE BALLS

Meubles! Avec-vous besoin de meubles de premier choix? des meubles sans réplique, venez visiter mon assortiment qui est maintenant au complet.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM Horaire des Trains. Heures de l'arrivée des Trains de Grand Tronc à la Station de Victoriaville jusqu'au nouvel ordre.

Chemin de fer Boston & Maine 3 Trains par jour pour la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le Boston & Maine.

Letourneau & Auger MARCHANDS DE FER GROS et DETAIL Victoriaville

Notre Stock est Complet MM. les Forgerons, Voituriers, Menuisiers, Peintres et le public en général, trouveront à notre établissement tout ce dont ils ont besoin au fait de FERRONNERIES, BOIS DE VOITURES, Outils, CHARBON, PEINTURES, VERNIS, HUILES, VITRES, &c., &c., &c.

RICHMOND, DRUMMOND YAMASKA, Cie. d'Assurance Mutuelle Contre le Feu. Bureau Principal, à RICHMOND, Que.

ETABLI EN 1878 BUREAU DE DIRECTION FULGENCE PRÉFONTAINE, Ecr., Secrétaire, Durham, Président, C. C. CLEVELAND, Ecr., Danville, Vice-Président.

Meubles! Avec-vous besoin de meubles de premier choix? des meubles sans réplique, venez visiter mon assortiment qui est maintenant au complet.

P. TOURIGNY VICTORIAVILLE. Une visite est sollicitée.

## FORESTIERS INDEPENDANTS

Nous croyons intéresser nos lecteurs en soumettant à leur appréciation des extraits d'articles écrits par nos confrères sur cette société :

Lundi.

L'enquête sur les Forestiers indépendants prend décidément une allure intéressante.

La semaine dernière, nous avons noté le premier gros avis d'Oronhyatekha, à savoir que la société ne pourrait, si elle était obligée, pour une raison ou pour une autre, de liquider ses affaires, réassurer ses membres dans une compagnie solvable ni faire face à ses obligations.

Cette déclaration pleurée inquiétante et qui a soulevé les protestations de la "Gazette" de Montréal, n'a pas été soulignée par la presse canadienne française. Elle était pourtant d'un intérêt considérable pour les milliers de sociétaires que compte dans notre province l'Ordre Indépendant des Forestiers.

Mais ce premier avis a été suivi, dans les derniers jours de l'autre semaine, de déclarations qui devront faire réfléchir les dirigeants. Il avait été prouvé, par exemple, que l'Ordre, pendant plusieurs années, empruntait à sa caisse de décès des centaines de milliers de dollars pour payer aux déficits de la caisse dite "general fund". L'avocat qui dirige l'enquête pour le gouvernement fédéral, M. Shepley, ayant fait quelques observations à ce sujet, Oronhyatekha répondit qu'en n'empêchant la cour suprême de l'Ordre d'employer comme il lui plairait toutes les ressources censément affectées à la caisse des décès.

Voilà pour la liberté théorique que réclament Oronhyatekha et ses amis ; l'affaire de l'Union Trust montre celle qu'ils peuvent s'accorder dans la pratique.

L'Union Trust, cela a été établi à l'enquête, est une compagnie de prêts et placements fondée et contrôlée par les Forestiers ; elle est née d'une autre compagnie, la Provincial Trust Co., dont les Forestiers ont acheté l'actif. Cette première transaction a nécessité un déboursé de plus de cinquante mille dollars ; elle impliquait un changement radical dans les méthodes financières de la société, puisque celle-ci allait désormais confier à l'Union Trust le placement de tous ses fonds disponibles — une affaire de plusieurs millions.

Or, ce déboursé, important par lui-même et gros de conséquences, a été fait par Oronhyatekha de son propre chef, sans un mot d'autorisation de la cour suprême de l'Ordre ou d'un conseil exécutif. Ceux-ci se sont contentés de ratifier après coup l'acte du maître.

Et de deux. L'affaire des terres du Manitoba jette un singulier jour sur la mentalité du chef des Forestiers. Voici le cas en deux mots, tel qu'il ressort du témoignage d'Oronhyatekha lui-même. L'ancien ministre Montague, qui fut très mêlé au mouvement forestier, obtint une promesse de vente de 44 000 acres de terre à blé au Manitoba. Il lui parut qu'il y avait là un beau coup d'argent à réaliser. Il s'en ouvrit à Oronhyatekha. Celui-ci mordit à l'hameçon et s'associa à Montague, à l'ancien ministre Foster qui gérait l'Union Trust pour le compte des Forestiers et à McGillivray, l'un des hauts fonctionnaires de la société, pour mener à bonne fin l'entreprise. Cependant on n'acheta pas 44 000 acres de terre avec un sourire, et les intéressés n'avaient pas ou ne se souciaient pas de jeter dans l'affaire les quelques cent cinquante mille dollars nécessaires ; mais Oronhyatekha était là et sa parole suffisait à ouvrir les coffres des Forestiers. Il prononça le "Sésame, ouvre toi" et la société fournit, sur l'hypothèque consentie par Montague, prêt nom de grand chef et de ses amis, la somme de \$133,000. L'opération se présentait sous le meilleur aspect — le fait est que la vente de ces terres a plus tard apporté un bénéfice d'une centaine de mille dollars — et le grand chef avait toute naturelle sa participation à l'entreprise.

Une seconde affaire se présente, et le chef consulta sur le sujet l'un de ses conseillers, M. Stevenson. Celui-ci déclara que l'opération serait légale, mais qu'il serait fort inconvénient — "it look ed very bad" — pour Oronhyatekha de s'y lancer et de se servir des fonds de la société pour promouvoir ses intérêts personnels. — Mais si cette affaire est incertaine dit Oronhyatekha, l'affaire du Manitoba l'était aussi.

Parfaitement, répondit M. Stevenson et cette conversation amena, d'après le chef suprême, l'abandon du projet de l'Ouest. Le syndicat a transporté sa propriété à l'Union Trust et ce sont eu définitive les Forestiers qui

ont, affirme le grand chef, bénéficié de la plus-value de ces terres. Tant mieux, mais il est tout de même inquiétant qu'Oronhyatekha n'ait pu s'apercevoir lui-même de l'inconvénience de sa position, et de l'in-correcte de son acte. Le "suprême chef ranger" peut avoir beaucoup de qualités, mais il n'a évidemment pas le sentiment des nuances.

Le sens pratique des directeurs de l'Ordre Indépendant des Forestiers et leur entente des affaires ne semblent pas aussi extraordinaires que le disent leurs agents et les réclames payées tant la ligne.

Nous avons noté la semaine dernière que les tentatives de propagande en dehors du Canada et des Etats Unis paraissent avoir eu un succès plutôt douteux. On a dépensé énormément d'argent pour aboutir à d'assez minces résultats.

La fondation du Temple Café de Toronto n'est pas non plus une opération brillante. La maison a dû fermer ses portes après trois ans d'existence, en accusant un déficit de \$41 387.

Les directeurs manipulent les diverses caisses avec un sang-froid qui semblerait être excessif à des gens ordinaires. Pendant les douze dernières années, la caisse générale a été en déficit constant, ce déficit atteignant \$164 000 en 1901 pour retomber à \$35 000 en 1905.

Il a été comblé par des emprunts faits à la caisse des décès, puis — lorsque le département fédéral des assurances eut demandé la cessation de cette pratique, — à la caisse des secours pour maladie et au fonds des contingents. A l'heure actuelle on tire encore sur ces deux caisses. Cette situation pourrait, en cas de crise, produire des surprises plutôt désagréables.

Les dépenses de la société sont très considérables. De 1896 à 1905, elle a payé, en frais d'organisation et d'administration, plus de deux millions et demi de dollars, dont \$1 716 000 pour le salaire des organisateurs et leurs frais généraux.

Les hauts fonctionnaires ont assez bien traité. Oronhyatekha qui, jusqu'à l'an dernier, n'avait que \$10 000 de traitement annuel reçoit aujourd'hui \$15 000. J. A. McGillivray, le secrétaire suprême, qui fut associé de son chef dans l'affaire des terres de l'Ouest, a vu son traitement porté de \$6 000 à \$7 000. La même faveur a été faite au docteur Millman, chef du service médical, tandis que M. Harry A. Collins, le suprême trésorier, voyait son traitement sauter de \$2 500 à \$7 000. Il est vrai que c'était l'année même où ses collègues de l'Antel mystique du conseil impérial de l'Ordre Arabe et ancien des Nobles de l'Antel mystique. Celui-ci n'aura pas en sa pléiade des sociétés secrètes.

Mercredi. L'enquête se continue. Elle menace d'envahir le champ de la politique et de la haute finance. Les témoignages donnés sont assez difficiles à interpréter à distance ; il s'agit d'une série d'opérations financières très compliquées de documents notariés et de procès verbaux de réunions d'actionnaires tous plus techniques les uns que les autres.

Mais deux faits ressortent clairement des pièces apportées jusqu'ici : l'Union Trust était la créature des Forestiers ; il a actuellement mission de placer 80 pour cent de leur surplus ; jusqu'à ces derniers temps, il avait à sa disposition tous les fonds libres. Un certain nombre d'individus, parmi lesquels les plus en vue sont M. Foster, ancien ministre et ancien gérant de l'Union Trust, et M. McGillivray, secrétaire suprême de l'Ordre, ont spéculé sur les terres de l'Ouest, grâce à l'argent qu'ils ont emprunté de l'Union Trust.

Comme nous tenons à ne charger personne inutilement, nous attendons que la situation se soit un peu éclaircie pour commenter la conduite des intéressés. Nous pouvons cependant indiquer tout de suite que l'affaire va prendre une allure politique très prononcée.

MM. Foster et McGillivray sont des conservateurs, quelques-uns de leurs associés du dehors sont aussi des conservateurs connus. D'autre part, il est certain que l'opposition fédérale prépare contre le cabinet une campagne de scandales ; elle se propose, si possible, de l'étonner dans la boue. Dans ces conditions, il est évident que la presse ministérielle va se jeter à la gorge de M. Foster et de ses amis.

Le débat sera intéressant, sinon édifiant, mais il ne devra pas faire oublier la première question en litige, qui est de savoir de quelle façon ont été administrés les fonds de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

On remarquera qu'il a fallu que l'affaire intéresse les politiciens

et paraisse, en donnant prise aux attaques de parti, favoriser les rancunes d'une groupe, pour que la grande presse s'en occupe sérieusement.

OMER HEROUX.

## FEMME VS SCIENCE

Deux opinions adécidées

Cette grave question qui précède, depuis longtemps, les moralistes et les sociologues en est une que M. E. Lavisse, après M. Et. Lamy, mais dans un autre esprit, vient d'aborder dans un discours qui a fait quelque tapage. Si l'on en croyait l'éminent académicien, il y aurait encore des fâcheux, en l'an de grâce, 1906, pour se scandaliser de l'instruction qu'on donne aux femmes. C'est là, suivant M. Lavisse, une survivance d'un préjugé barbare et qui était courant encore au XVII<sup>e</sup> siècle, puisque Bossuet, le grand évêque, dans un très curieux livre, après avoir rappelé que la femme a été formée d'une côte superflue — "mise exprès dans dans le côté" de l'homme, déclarait :

"Les femmes n'ont qu'à se souvenir et, sans trop vanter leur délicatesse, songer après tout qu'elles viennent d'un os surnuméraire. Quelques pages plus loin, l'aigle de Meaux ajoutait qu'elles sont "une sorte de diminutif". Ces propos ne semblent pas manquer seulement de galanterie, mais encore de justesse à M. Lavisse, qui est partisan de l'égalité des sexes.

"La vérité, dit-il, c'est qu'une fille a, comme un garçon, une intelligence. Si les aptitudes et les penchants des intelligences masculines et féminines sont différents, cela ne veut pas dire que la seconde soit inférieure à la première. Cela veut dire qu'elles se complètent l'une et l'autre pour composer ensemble l'intelligence de l'humanité".

Conclusion : il faut instruire la femme. Il faut lui donner autant d'instruction qu'à l'homme. Toutes les femmes ne deviendront pas pour cela doctresses. Il n'y aura pas plus de pédantes parmi elles qu'il n'y a de pédants parmi les hommes. Même il y en aura moins. Le pédantisme est une véritable laideur, et les femmes n'aiment pas à s'enlaidir. Elles n'auront pas toutes les professions d'abord, les hommes se défendent contre la concurrence et rudement, vous pouvez y compter. Puis la nature veut qu'il y ait des professions masculines et des professions féminines. S'il y a des femmes extraordinaires, la force des choses saura les mettre à la raison. Enfin, la justice rendue aux femmes ne suffira pas à changer les actuelles conditions sociales. Que les "belles madames" se rassurent, toutes les femmes ne deviendront pas des "Madames" ! Il y aura seulement dans le monde un peu plus de bien être, plus de dignité humaine, plus d'intelligence, plus d'activité plus de moralité, et, dans les familles où la différence, la diversité d'éducation empêche aujourd'hui l'accord plein des âmes, la possibilité de la saine intimité profonde.

On ne reprochera point à M. Lavisse d'être pessimiste. C'est le paradis sur terre qu'il nous promet. Il connaît la clef d'or qui ouvre ce paradis et qui a nom la science. Les catholiques ne sont point ennemis de la science. Un des leurs, et non des moindres, M. Etienne Lamy, qui voisine sous la coupole avec M. Lavisse, lui expliquait nettement il y a quelques mois : loin de voir dans la science une ennemie, l'estimait que la femme, comme l'homme, trouverait au contraire en elle une lumière et une force nouvelles pour affirmer sa foi et éclairer son jugement. Cette science, il espérait qu'elle ne pousserait pas la femme à réclamer les bénéfices d'une égalité clinique ; il souhaitait et voulait au contraire, qu'elle lui apprit à connaître son vrai rôle dans la société qui est de bien tenir son ménage et de bien élever ses enfants : "L'éducation des enfants ; disait M. Lamy, voilà l'œuvre immense, voilà le chef-d'œuvre permanent de la femme." Cette fois, nous sommes d'accord. Peut-être l'enthousiasme nous étonne-t-il de suite, si les deux académiciens avaient pris soin d'abord de définir ce qu'ils entendent par la science ; car ce fatras de notions hétéroclites et mal digérées, d'où l'on raye la patrie et l'étranger qu'on enseigne dans les écoles laïques ? Est-ce l'exposé impartial de l'état des connaissances humaines ? C'est cela évidemment dirait M. Lavisse comme M. Lamy. Alors, répondrons-nous à M. Lavisse, changez vos professeurs.

TIBURCE.

(Les Veillées des Chaudières).

Plus de chauffeur  
CHAUFFAGE DES CHAUDIÈRES SANS CHAUFFEUR

Depuis plusieurs années, on tend, dans l'industrie, substituer aux chauffeurs de chaudières des appareils mécaniques. Il suffit d'apporter le charbon à des trémiss qui le distribuent automatiquement à mesure des besoins du foyer. On tendra, du reste, toujours de plus en plus à supprimer l'ouvrier, dont les services sont coûteux et capricieux. Toutefois, beaucoup d'industriels se demandent encore si, vraiment, le chauffage mécanique est avantageux. Il suffira, pour les éclaircir de répondre qu'à l'heure actuelle les chaudières chauffées automatiquement représentent une puissance collective de plusieurs millions de chevaux.

On est d'avis, parmi les ingénieurs compétents, que le nouveau chauffage, au point de vue économique surtout, est très supérieur au chauffage à la main.

Dans le chauffage des chaudières à vapeur, l'influence personnelle du chauffeur est considérable, puisque le résultat peut, selon les mérites de l'ouvrier, donner des différences qu'il est modéré d'évaluer à 12 p. c. Ainsi, avec un bon chauffeur on peut produire, avec 1 kilo de charbon, 9 kilos de vapeur, ou seulement 7 kilos 4. La différence entre les deux vaporisations atteint 52 p. c.

Pour obtenir la maximum de chauffe, le feu doit être égal, sans trous, la grille doit être propre et l'ouverture du cendrier bien réglée, de façon à laisser passer le maximum d'air justement après le chargement. On n'y arrive pas toujours avec le premier chauffeur venu. La régularité dans la marche du foyer est assurée plus complètement avec l'appareil automatique.

Il faut bien réfléchir qu'avec le chauffage annuel, lorsque l'ouvrier charge sa grille, la quantité d'air introduite restant, la même, il y a forcément production d'oxyde de carbone pendant un certain temps ; d'où perte de calorique, et, comme cette perte se reproduit à chaque chargement de grille, elle se totalise et devient importante au bout de la journée. Au contraire, si l'arrivée d'air est réglée pour produire seulement de l'acide carbonique lors du chargement, il en passe trop le reste du temps et une partie de la chaleur varie comme le carré de cette différence. On ne doit mettre en œuvre que strictement le volume d'air nécessaire. L'appareil mécanique seul distribue bien l'air nécessaire dans tout le foyer.

Pour ces raisons, l'outillage mécanique conduit à une économie considérable qui peut, selon les usines, varier de 25 à 200 p. c. de la dépense d'installation. Une des plus importantes Compagnies houillères du pays de Galles, la Clomorgan Coal Company, a obtenu avec le chauffage à main 2 720 kilos de vapeur, et, dans la même chaudière chauffée mécaniquement, 3 600 et 5 000 kilos de charbon quelconque. Dans un autre établissement, à Arlsbey Portland Cement Works, les résultats comparatifs obtenus ont été : chauffage manuel 6, 31 kilos de vapeur par kilo de combustible ; avec chauffage mécanique, 7, 09 kilos. On estime l'économie réalisée à 0 francs 79 par 1 000 litres d'eau vaporisée ; ce qui, pour 50 000 litres par journée de huit heures en moyenne, fait 85 francs. Il est inutile de multiplier les exemples. Le procédé se vulgarise en Angleterre et en Amérique. Nous pensons utile de le dire dans l'intérêt de nos industriels français.

H. DE PARVILLE.

Pour guérir un rhume en un jour

Prenez les Lazative Bromo Quinine Tablets. Tous les pharmaciens remettent l'argent, s'il ne guérit pas. La signature de E. W. Grove est sur chaque boîte. 25 cts.

VARIÉTÉS

Lorsque l'intérêt commande une démarche, on oublie vite que la dignité la défendait.

La discrétion devient complice lorsqu'elle permet un mal de s'accomplir.

On craint le ridicule tant qu'on n'a pas compris que ceux qui le bravent sont les plus forts.

Recette inutile : On plume des alouettes, on les vide et les tronçonne, puis on les met dans une casserole à sauter avec du beurre et du sel. Quand elles ont une couleur brune dorée, on les retire, on y ajoute un peu

## LES PILULES ROUGES ONT ETE POUR MOI UN TRESOR

### Une Mère de onze enfants arrachée à l'Opération

JAMAIS ELLE NE S'EST MIEUX PORTEE QUE DEPUIS QU'ELLE PREND LES PILULES ROUGES

A côté de ce qui rend se trouve toujours ce qui s'éteint, la fleur qui se fanait est toujours près de celle qui éclot.

A côté des joies, il y a des deuil ; à côté des lys qui dressent fièrement leur tête d'or et d'argent vers le firmament, il y a des déchéances lamentables auxquelles il faut porter secours et qu'il faut soutenir.

Ces réflexions qui ne sont pas nos réceptions d'une de nos correspondantes, heureusement sauvée, il est vrai, d'un douloureux martyre, mais à qui, l'année dernière, les affres du retour de l'âge avaient fait passer les plus cruels moments.

Voyez pourtant ce que c'est que de s'adresser à la mauvaise porte, d'ignorer l'existence de spécialistes, de ne pas écrire aux médecins qui ont fait des maladies des femmes une étude constante et complète.

Dans la vie ordinaire, lorsqu'on a un acte à préparer, on va chez un notaire et non chez un cordonnier ; quand une femme a besoin d'une robe, elle ne va pas chez un charpentier ; quand elle souffre d'une maladie qui lui est particulière, comme le retour de l'âge, pourquoi ne pas s'adresser aux Médecins qui s'occupent spécialement et uniquement des maladies des femmes, qui ont traité leurs cas par milliers, qui savent à fond les soins particuliers qui leur sont nécessaires ?

Nous ne voulons pas rabaisser la médecine ordinaire, mais enfin il nous est bien permis de dire qu'elle n'a pas toute la finesse de touche qui convient lorsqu'on s'adresse à cet être délicat et sensible qu'on appelle la femme.

Trop souvent, nos praticiens ne voient que le contenu, que l'opération, l'hôpital pour des maladies que les spécialistes sont toujours capables de guérir au moyen d'un traitement purificateur, par des méthodes raisonnées qui vont étouffer le mal dans la racine et l'évacuer sans peine ni douleur, au lieu de l'arracher par les pinces et l'acier, au grand danger de l'hémorragie et de la faiblesse.

Toutes les femmes savent, au moins par ouï dire, ce qu'est cette période critique du retour de l'âge. La femme qui arrive à cette époque est inquiète. Elle recule devant ce changement de vie qui va éloigner la maternité et ses joies. Elle redoute ce changement qui va peut-être influencer sur l'agrément de son visage, la délicatesse de ses formes, le charme qu'on lui a toujours connu. Ses craintes sont justifiées. N'a-t-elle pas des amies plus âgées qui ont terriblement souffert, dont la beauté a rapidement décliné, qui ont vieilli de plusieurs années dans l'espace de quelques mois, qui ont peut-être succombé sur le marbre de l'amphithéâtre ? Les femmes cependant ne doivent pas se laisser envahir par ces craintes. Celles qui suivent le traitement des Pilules Rouges traversent sans souffrance la périlleuse période de l'âge critique. Elles gardent leur fraîcheur, la pureté de leurs lignes, l'éclat de leur teint, l'élasticité de leur marche, l'élégance de leur allure. Le trouble qui se manifeste ne laisse pas de trace. L'organisme maintenu, par le traitement des Pilules Rouges, dans un état absolu de santé, assure d'une façon si parfaite le bon fonctionnement de tous les organes, le sang reste si abondant, si riche, si pur, que la femme n'est pas affaiblie, que ce changement la trouble à peine.

Voyez à ce sujet le témoignage suivant : Sainte-Rosalie, Co. Bagot, Qué., 15 Avril 1906. Chers Messieurs,

Je suis heureuse de vous donner de mes nouvelles qui sont excellentes depuis que je prends les Pilules Rouges. Quand je pense que le médecin que j'avais consulté voulait m'envoyer à l'hôpital pour me faire opérer, moi une mère de onze enfants. Depuis que j'ai pris vos Pilules Rouges j'ai augmenté de vingt livres, jamais je ne me suis mieux portée ; j'ai passé sans peine l'époque critique, je marche, je travaille

le coin du fourneau ; on peut ajouter à la sauce des champignons et du persil hachés, un peu de vin blanc et d'autant de bouillon, on parfume à l'arôme Patrel le, et lorsque la sauce commence à cuire, on remet pendant quelques instants les alouettes qu'on sert ensuite sur des croûtons frits au beurre.

Dr H. P. Rouleau  
Médicin-Chirurgien.  
VICTORIAVILLE.  
CORONER-CONJOINT  
Du District d'Arthabaska.  
(FLASH LIGHT)

Unique en son genre  
Arrache-Pierres  
Arrache-Souches  
LEMIRE  
Pouvant lever une pierre de 18,000 livres.

Peut transporter et mettre à volonté en élévation de 4 à 5 pieds de hauteur, les pierres arrachées. En achetant cette machine forte et durable, vous ferez votre clôture avec vos grosses pierres au lieu d'acheter du fil de fer. Vous nettoierez votre terre pour les Faux-uses et Moissonneuses.

Pour arracher une pierre, faites fonctionner le levier, et les crochets la tiendront en même temps qu'elle montera. Vous la descendrez de la même manière ou vous pouvez la faire tomber en touchant un anneau qui se trouve dans la roue. Plusieurs cultivateurs peuvent se mettre ensemble pour l'acheter.

A. LEMIRE  
WOTTON, Co. Wolf, P. Q.

Si la machine ne remplit pas les conditions du garanti la vente sera nulle.

PAUL LAVIGNE  
Agent à VICTORIAVILLE



Mme S. TURGEON, Ste Rosalie, Qué.

comme une jeune femme, jamais je n'ai été si bien. Les Pilules Rouges ont été pour moi un trésor. Je suis votre tout oblige,

Dame SAUL TURGEON,  
Sainte-Rosalie, Co. Bagot, Qué.

Les Pilules Rouges sont le meilleur remède pour la constitution de la femme ; elles tonifient le système, donnent un sang riche et pur, font disparaître les irrégularités, les douleurs de côtes, les maux de tête, etc. Elles combattent les troubles du retour de l'âge, le beau mal à toutes les époques ; elles rétablissent la circulation, enfin elles donnent un regain de vie à tous les organes affaiblis.

CONSULTATIONS GRATUITES : Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au cent ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



Grand Union HOTEL  
Hotel de première classe, près de la gare du Grand-Trouc.  
VICTORIAVILLE  
LUDGER PERRAULT PROPRIETAIRE

Adelard Guay  
PEINTRE-DECORATEUR  
Imitateur et Tapissier  
VICTORIAVILLE  
Entrepren les décorations dans l'intérieur d'Eglises, Convent presbytères, maisons privées, etc.  
Tapisseries artistiques posées avec goût et élégance.  
Ouvrage romantique exécuté et garanti.  
Rue de la Fabrique, Victoriaville.  
15 mai 1903. — 1 an, p.

LE BANYAN  
LE PLUS GRAND REMÈDE DES TEMPS MODERNES  
Le meilleur spécifique pour l'indigestion, la dyspepsie, la constipation, le Rhumatisme chronique, l'obésité, la maladie de foie, les maux de tête, la maladie de Bright, les maux de reins, les maux de reins, prostration nerveuse, maladie des Reins, Spermatorrhée, le Catarrhe. Pour toutes les maladies des reins. Prenez l'Appétiticide, \$1.00 le pot.  
Demandez le à votre marchand.  
Vous vous en trouverez toujours bien.

50 YEARS' EXPERIENCE  
PATENTS  
TRADE MARKS DESIGNS & COPYRIGHTS &c.  
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.  
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all news-dealers.  
MUNN & CO., 361 Broadway, New York  
Branch Office, 25 F ST., Washington, D. C.

AU TABLEAU D'HONNEUR

Nous donnons aujourd'hui deux rap- ports d'inspecteurs d'écoles attribuant les primes du concours d'efficacité dans leurs districts respectifs.

En publiant ces listes de municipalités primées, nous croyons intéresser nos lecteurs, ceux surtout qui s'intéressent au progrès de l'éducation primaire.

M. L. O. Pagé, de Lotbinière, fait rapport que les cinq municipalités les plus méritantes de son district sont: 1o St-Jean Deschêlions; 2o St-Patrice; 3o St-Antoine de Tilly; 4o Ste-Agathe; 5o Ste-Anastasia.

M. Pagé remarque que ces concours sont très bien et des contribuables et qu'il en attend les meilleurs résultats.

M. Lionel Bergeron, dans son district, attribue les récompenses comme suit: 1o Ste-Victoire; 2o St-Valère de Balthrode; 3o Warwick; 4o St-Albert; 5o Somerset-Sud.

Et il ajoute: "Ces gratifications sont hautement appréciées par les contribuables et servent un moyen très efficace de stimuler leur zèle et de hâter l'avancement de l'éducation primaire."

Nous n'avons rien à ajouter à ces remarques. Un témoignage désintéressé comme celui-là vaut un grand nombre d'articles.

Quelques Avis Opportuns

Peut-être est-ce un avis superflu d'encourager le public à cette saison de l'année de se faire un approvisionnement du Remède Chamberlain pour la Toux.

En outre de ses multiples qualités, faisons remarquer que l'Album public de jolies pages humoristiques, une étude sur les grands musiciens et de délicieuses pages de musique.

Bureau d'Enregistrement D'ARTHABASKA.

VENTES. 11 Octobre 1906.

Bernard Laroche à Cyrille Roux 21 et p. 20 Tingwick. Alfred Rondeau à Wilfrid Rondeau p. 100 Tingwick et p. 263 Warwick.

25.00 DE MUSIQUE POUR 5 CTS

Chaque numéro du "Passe-Temps" 5c le numéro—contient en moyenne sept morceaux de musique, dont la valeur marchande varie entre 25c et 75c.

Un homme bien payé.

Copie du Chèque remis par M. Auguste Bourbeau à M. J. N Brunelle,

The Richmond, Drummond & Yamaska Mutual Fire Ins. Co. No 92025

The Eastern Townships Bank

Pay to J. Napoleon Brunelle or order, \$1490.00

Fourteen hundred and ninety Dollars.

C. N. Lyster, Director J. C. McCaig, Secretary-Treasurer.

This Cheque is negotiable at par at any branch of the Eastern Townships Bank.

Une Sage Question

Un ommis-voyageur bien connu, qui visite le commerce de drogues, dit qu'il a souvent entendu les pharmaciens demander aux clients qu'ils désiraient acheter un remède pour la toux, si ce remède était destiné à un enfant, ou à un adulte et si c'était pour un enfant, ils recommandaient invariablement le Remède Chamberlain pour la toux.

ALBUM UNIVERSEL

XXIIIe année No. 1172.—13 octobre 1906.

SOMMAIRE.

Planches hors texte: Le Canada pittoresque; nos gravures d'actualité.—Cloches d'Europe.—Les pirates du golfe Saint Laurent.—De l'instruction publique, par l'hon. G. A. Nantel.—Propos de Montréal.—Echos d'Amérique, par L. d'Ornano.—Nouvelle canadienne inédite: Près du ruf, par Mlle Marie Le Franc.—Nouvelle canadienne inédite: Echange de cartes, par F. de Chalot.—A travers la mode.—La vie au foyer.—Pour nos jeunes amis.—Fénelon: "Les pirates du golfe Saint-Laurent", roman inédit par le Dr Eugène Dick.—La fille du brigand (suite et fin).—Pages canadiennes oubliées: "La terre paternelle", par Patrice Lacombe.—Trois pages humoristiques.—Cuisine.—Les grands musiciens.—A travers le Canada.—La tuberculose.—Notes scientifiques.—Lichtenstein, par E. Miller.—L'avenir de Hong-Kong.—Poésies: L'automne, par Sally-Prudhomme.—Automne, par F. Gregh.—Sous la coupole, par Pierre de Nolhac, Variétés, etc.—Musique: Chant d'amour, paroles de A. de Lamartine, musique de Georges Bizet; Heure du soir, paroles de Millevoye, musique de Boieldieu; Prélude pour piano, par C. Gounod.

L'Album Universel à toutes ses qualités, et elles sont nombreuses, ajoute la publication de pages musicales de tout premier choix. A ce point de vue seulement le No. 1172 de l'Album Universel vaut presque le prix de son abonnement annuel. Lisez l'Album Universel ancien Monde Illustré, revue illustrée canadienne unique.

BÉBÉ PRESQUE MORT

Mme John Cuddy, Killaloe Station, Ont., dit: "Mon bébé était tellement mourant que, pour l'entendre respirer, il me fallait mettre mon oreille près de sa poitrine. Il était dans cet état lorsque je commençai à lui faire prendre les Tablettes Baby's Own et j'osais à peine espérer que ce remède pût le ramener à la santé. Elles lui apportèrent du soulagement presque sur-le-champ, et ne tardèrent pas à lui faire recouvrer la santé. Il est maintenant âgé de deux ans et pèse quarante cinq livres et n'a pas eu une journée de maladie depuis que j'ai commencé à lui faire prendre les Tablettes." Les Tablettes Baby's Own guérissent la constipation, l'indigestion, la diarrhée, les maux dus à la dentition, entraînent les rhumes, chassent les vers et donnent aux petits un sommeil naturel et réparateur. Et la mère possède la garantie que le remède ne contient ni opium ni ingrédient calmants préjudiciables à la santé. Vendues chez tous les marchands de ramédons ou envoyées par la poste à 25 cents la boîte en écriture à The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Guérison certaine pour les Hé morroides

Cuisantes, assignant ou autres. Les pharmacies remettent l'argent si L'ONGUENT PAZO ne guérit pas en 6 ou 14 jours. 50 cts

COUR SUPERIEURE

No. 268. Simon Lamothe, commerçant, de la paroisse de St Sylvere, Demandeur, vs. David Descoeurs, ci-devant du même lieu et maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Arthabaska 11 Octobre 1906. Crépeau & Crépeau Avts. du Demr. Adélar Piché, Dep. P. C. S.

COUR SUPERIEURE

No. 267. Simon Lamothe, commerçant de la paroisse de St Sylvere, Demandeur, vs. Dame Eliza Mailhot, ci-devant de la paroisse de St Sylvere et maintenant absente aux Etats-Unis d'Amérique, épouse commune en biens de David Descoeurs, ci-devant du même lieu et maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique et le dit David Descoeurs pour autoriser et assister sa dite épouse et aussi personnellement. Défendeurs.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Arthabaska, 11 octobre 1906. Crépeau & Crépeau, Avocats du demandeur. Adélar Piché, Dep. P. C. S.

DES FRUITS AU KLONDIKE

(Du "Naturaliste Canadien")

Pourquoi pas? On se fait une fausse idée de la température estivale de cette région. On croit qu'il n'y a là que neige et glace éternelle et que toute espèce de végétation est au si rare que ra-bougrie. C'est une erreur. Une telle opinion reçoit un formel démenti de la part de M Harvey Grant de Dawson, qui, de passage à Montréal ces jours derniers, parle d'une abondante moisson de fruits sauvages, cette année, dans le Yukon. Ces fruits sont de baies de différentes sortes.

"Les familles dit-il, récoltent une riche moisson de baies sauvages sur les fiances des collines autour de Dawson et sur les plaines où des mineurs sont campés. De toutes parts, au Yukon, vers le mois d'août, plusieurs sortes de baies se trouvent en grande abondance. On peut y faire ample provision de gadelles, de bleuets, de framboises, d'atocas et même de groseilles, mais en plus petite quantité."

La population accueille avec joie cette agréable variété dans sa diète ordinaire. On ne ramasse des monceaux. Il n'est pas rare de voir des familles de plusieurs centaines de livres pour la diète d'hiver, sans compter ce que l'on consomme au jour le jour durant l'été. On va tout exprès camper dans les plaines; on va, aux framboises, aux bleuets, sur les fiances des collines, à la façon du Canada.

Fait-on de ces fruits des confitures? Oui; mais pas toujours, pas même le plus souvent. On a des manières de les emballer qui les conservent tout l'hiver dans leur condition naturelle de fraîcheur. La méthode favorite est d'y répandre du sucre et de mettre les vaisseaux contenant les fruits sur la glace au fond de trous creusés dans le glacier sur lequel est sise la ville. Une autre méthode spéciale aux framboises consiste à les presser dans le vaisseau jusqu'à ce que le jus recouvre entièrement la masse des fruits. Mise en cet état sur la glace, la provision se conserve parfaitement fraîche et indéfiniment.

Voilà pour nous une consolation au sujet de nos parents et amis du Klondike, si nous en avons échoué là. Nous savons maintenant que les frigidités ne leur manquent pas sous forme de ces bons fruits, de ces bonnes confitures, de ces bonnes tartes, de ces bons pâtés du pays!

—Si vous voulez orner votre bureau d'une belle boîte de papeterie allez à la Librairie de Victoriaville.

PROVINCE DE QUEBEC

District d'Arthabaska. COUR SUPERIEURE

Moise Gauthier, fils, cultivateur et commerçant, demeurant dans le canton de Ham Nord, Demandeur, vs. Joseph Chrétien, ci-devant du même lieu, et maintenant de lieux inconnus aux Etats-Unis d'Amérique. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Arthabaska, 5 octobre 1906. Crépeau & Crépeau, Adélar Piché, Dep. P. C. S. Avts. du demr.

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de la Ville de Victoriaville

A une session assemblée du conseil de la ville de Victoriaville tenue à Victoriaville dans le comté d'Arthabaska, au lieu ordinaire des séances, le 17ème jour du mois de septembre 1906, ont été adoptés et ont été publiés la charte de la dite ville et l'acte général des corporations de Villes, à laquelle session sont présents: Son Honneur le maire Paul Tourigny, et MM. les conseillers, J. N. Brunelle, Alfred Proulx, Romald Paradis, Z. Ducharme, Th. Bretteau.

Formant un quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire; il est ordonné et statué par un règlement du conseil, comme suit:

1o.—Attendu que le 21 juillet 1893 la corporation de la ville de Victoriaville a passé un règlement, accordant à MM. Achille Gagnon & Cie, manufacturiers, les droits et privilèges exclusifs, d'abriter, d'entretenir et d'administrer pendant vingt ans une aqueduc dans les limites de la ville de Victoriaville, aux conditions et sous les autres des dits Achille Gagnon & Cie de donner à la ville une eau saine et potable, et en cas d'incendie et exercices des pompiers, de lui fournir de l'eau en quantité et avec une pression suffisante pour permettre de lancer d'un seul jet, avec les boyaux fixés aux borne-fontaines, l'eau à une hauteur de cinquante pieds au moins, et autres conditions mentionnées au dit règlement du 21 juillet 1893;

2o.—Attendu que MM. Achille Gagnon & Cie par contrat passé entre eux et la Corporation sus-dite, le 26 septembre 1893, ont accepté toutes et chacune des conditions mises à l'acte de concession des privilèges exclusifs, accordés par le règlement ci-haut; avec stipulation que dans le cas où ils refuseraient ou négligeraient de fournir l'eau à la corporation pour l'arrosage des rues, des places publiques, l'extinction des incendies, exercices des pompes et des pompiers, et pour autres choses généralement quelconques dans l'intérêt général de la ville, avec la pression mentionnée ci-dessus, ou de remplir toutes et chacune des obligations et conditions de son obligation, tant vis-à-vis MM. A. Gagnon & Cie que vis-à-vis la Cie Arthabaska Water & Power;

3o.—Attendu que la Corporation d'Arthabaska Water & Power, est devenue successeur aux droits et obligations de MM. Achille Gagnon & Cie, depuis sa vente au dit et en date du 22 mars 1903, dans une affaire ci-devant pendante devant la Cour Supérieure de ce district dans laquelle les dits A. Gagnon & Cie, étaient insolubles et Alexandre Desmarceaux de Montréal, curateur, aux charges et conditions des dits A. Gagnon & Cie, et que, par suite, lesquelles sont les mêmes que celles relatées dans le règlement et le contrat plus haut mentionnés;

4o.—Attendu que la Corporation de la Ville de Victoriaville a toujours rempli toutes et chacune de ses obligations, tant vis-à-vis MM. A. Gagnon & Cie que vis-à-vis la Cie Arthabaska Water & Power;

5o.—Attendu que vers le 30 mai 1903 la Cie Arthabaska Water & Power négligeait ou refusait de remplir les obligations posées dans le règlement et le contrat précités, notamment d'entretenir en bon ordre et condition les borne-fontaines se trouvant dans les rues de la ville, et de fournir l'eau en quantité et avec une pression continue suffisante pour permettre de lancer d'un seul jet, avec les boyaux fixés aux borne-fontaines, à une hauteur de 50 pieds au moins et que la Corporation sus-dite lui fit signifier, le 30 mai 1903,

CA ET LA

Les seules conquêtes utiles, celles qui ne laissent aucun regret, sont celles qu'on fait sur l'ignorance.

Sous Auguste, Rome avait un service de pompiers et police fort de 7,000 hommes.

Les patins à roulettes furent inventés il y a environ 150 ans par un Hollandais.

La Russie est le pays où l'on plante le plus d'arbres et l'Amérique celui où l'on en coupe le plus.

Bordeaux accuse une diminution de 6,272 habitants; la population est tombée de 257,471 âmes en 1901 à 251,198 en 1906. La population de la banlieue bordelaise, par contre, s'accroît.

Arthur Nikish a demandé \$50,000 par ses services comme conducteur de l'orchestre Symphony pendant un an.

Les prédicateurs ont ordre de ne jamais prêcher plus de 15 minutes là où se trouve l'empereur d'Allemagne.

La faience fut imaginée par Bernard Palissy, sur l'indication fournie par un certain Gaboret, un pauvre hère qui remplissait l'office de père à la foire Saint-Germain, et s'occupait d'alchimie à ses heures perdues.

La formule suivante a été donnée par M Guyon, pharmacien; elle fournit une excellente liqueur qui acquiert de grandes qualités en vieillissant; dans un litre d'alcool bon goût à 90 faites macérer durant cinquante huit heures:

Racines d'angélique, ogr. 35. Muscade, ogr. 40. Safran, ogr. 20. Girofle, ogr. 40. Cannelle, ogr. 40. Coriandre, ogr. 20. Genièvre, 2 paies. Feuilles de myrte, 1 feuille. Filtrez et ajoutez 400 grammes de sucre dissous dans 300 grammes d'eau. Filtrez de nouveau et mettez en bouteilles.

Cette formule se recommande par sa simplicité.

PROVINCE DE QUEBEC

District d'Arthabaska. COUR SUPERIEURE

Moise Gauthier, fils, cultivateur et commerçant, demeurant dans le canton de Ham Nord, Demandeur, vs. Joseph Chrétien, ci-devant du même lieu, et maintenant de lieux inconnus aux Etats-Unis d'Amérique. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Arthabaska, 5 octobre 1906. Crépeau & Crépeau, Adélar Piché, Dep. P. C. S. Avts. du demr.

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de la Ville de Victoriaville

A une session assemblée du conseil de la ville de Victoriaville tenue à Victoriaville dans le comté d'Arthabaska, au lieu ordinaire des séances, le 17ème jour du mois de septembre 1906, ont été adoptés et ont été publiés la charte de la dite ville et l'acte général des corporations de Villes, à laquelle session sont présents: Son Honneur le maire Paul Tourigny, et MM. les conseillers, J. N. Brunelle, Alfred Proulx, Romald Paradis, Z. Ducharme, Th. Bretteau.

Formant un quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire; il est ordonné et statué par un règlement du conseil, comme suit:

1o.—Attendu que le 21 juillet 1893 la corporation de la ville de Victoriaville a passé un règlement, accordant à MM. Achille Gagnon & Cie, manufacturiers, les droits et privilèges exclusifs, d'abriter, d'entretenir et d'administrer pendant vingt ans une aqueduc dans les limites de la ville de Victoriaville, aux conditions et sous les autres des dits Achille Gagnon & Cie de donner à la ville une eau saine et potable, et en cas d'incendie et exercices des pompiers, de lui fournir de l'eau en quantité et avec une pression suffisante pour permettre de lancer d'un seul jet, avec les boyaux fixés aux borne-fontaines, l'eau à une hauteur de cinquante pieds au moins, et autres conditions mentionnées au dit règlement du 21 juillet 1893;

2o.—Attendu que MM. Achille Gagnon & Cie par contrat passé entre eux et la Corporation sus-dite, le 26 septembre 1893, ont accepté toutes et chacune des conditions mises à l'acte de concession des privilèges exclusifs, accordés par le règlement ci-haut; avec stipulation que dans le cas où ils refuseraient ou négligeraient de fournir l'eau à la corporation pour l'arrosage des rues, des places publiques, l'extinction des incendies, exercices des pompes et des pompiers, et pour autres choses généralement quelconques dans l'intérêt général de la ville, avec la pression mentionnée ci-dessus, ou de remplir toutes et chacune des obligations et conditions de son obligation, tant vis-à-vis MM. A. Gagnon & Cie que vis-à-vis la Cie Arthabaska Water & Power;

3o.—Attendu que la Corporation d'Arthabaska Water & Power, est devenue successeur aux droits et obligations de MM. Achille Gagnon & Cie, depuis sa vente au dit et en date du 22 mars 1903, dans une affaire ci-devant pendante devant la Cour Supérieure de ce district dans laquelle les dits A. Gagnon & Cie, étaient insolubles et Alexandre Desmarceaux de Montréal, curateur, aux charges et conditions des dits A. Gagnon & Cie, et que, par suite, lesquelles sont les mêmes que celles relatées dans le règlement et le contrat plus haut mentionnés;

4o.—Attendu que la Corporation de la Ville de Victoriaville a toujours rempli toutes et chacune de ses obligations, tant vis-à-vis MM. A. Gagnon & Cie que vis-à-vis la Cie Arthabaska Water & Power;

5o.—Attendu que vers le 30 mai 1903 la Cie Arthabaska Water & Power négligeait ou refusait de remplir les obligations posées dans le règlement et le contrat précités, notamment d'entretenir en bon ordre et condition les borne-fontaines se trouvant dans les rues de la ville, et de fournir l'eau en quantité et avec une pression continue suffisante pour permettre de lancer d'un seul jet, avec les boyaux fixés aux borne-fontaines, à une hauteur de 50 pieds au moins et que la Corporation sus-dite lui fit signifier, le 30 mai 1903,

Quand l'Estomac va, tout va, et quand l'Estomac ne va pas, rien ne va

Pour les Hommes qui Souffrent de Dyspepsie MANGEZ BIEN — DIGEREZ BIEN — VOUS VIVREZ BIEN

Bien manger, bien digérer sont deux actes tout à fait essentiels à la vie. Celui qui mange bien, qui digère bien, peut être heureux. Celui qui mange mal, qui digère mal ne peut être que malheureux, et il, tous les autres avantages de la vie. Il est exposé à toutes les maladies, à tous les maux, à tous les ennuis, à tous les mauxaises, à tous les maux physiques et la plus complète. Il ne possède aucun de ses moyens dans toute son amplitude. Le cerveau fonctionne mal, l'esprit perd sa lucidité, la mémoire devient paresseuse, le cœur est irrégulier; le foie et les intestins s'irritent et se relâchent; les reins faiblissent, le sang s'appauvrit les forces diminuent, l'humeur s'assombrit. On devient irritable, maussade, insupportable. Plus aucune fonction n'est régulière, tout le mécanisme humain est dérangé et tel une plante privée de nourriture, le corps languit, s'étiole et dévire. Voilà le rôle prépondérant que l'estomac joue dans la vie. Tous les autres organes en sont tributaires; c'est bien le vrai moteur de la machine humaine. Ainsi est-ce avec le régime de raison que l'on dit: "QUAND L'ESTOMAC VA, TOUT VA ET QUAND L'ESTOMAC NE VA PAS, RIEN NE VA." Et dire ce pendant que tant d'hommes le maltraitent, le surmènent, le fatiguent inutilement et qui aujourd'hui cherchent partout à leurs maux un remède qu'ils ne trouvent nulle part. En bien, c'est précisément à ces milliers d'hommes que nous nous adressons aujourd'hui. Nous sommes convaincus de leur apporter la guérison la plus complète. Qu'ils suivent un traitement avec les Pilules Moro. Aucune maladie de l'estomac ne résiste aux Pilules Moro. La gastrite, la gastralgie, la dyspepsie, la dilatation, l'indigestion, les maladies du foie, même les plus rebelles, les plus graves, les plus invétérées, sont toujours guéries fort peu de temps. Aussi, nous faisons appel aux plus incrédules, aux plus découragés, aux plus malades, à ceux là que les médecins ont déclarés incurables, et nous leur disons avec la plus grande confiance: "Voulez-vous



M. JOS. MORRISSETTE, Ste-Justine, Qué.

guérir tout de suite et de façon certaine? Prenez les Pilules Moro." Et notez bien ceci, ce n'est pas une fois sur cent, ni une fois sur dix, ni une fois sur dix que les Pilules Moro guérissent; c'est chaque fois, c'est toujours et c'est tous les hommes. Elles n'ont d'immédiatement l'appétit fin digérer, suppriment les maux de tête, les renvois, les lourdeurs les nausées, les vertiges, les gonflements, les suffocations, les palpitations, les éblouissements, les mauxaises, les vomissements, l'abattement et la somnolence après les repas. Elles dissipent rapidement les douleurs de l'estomac, des reins, de la poitrine, du ventre et des intestins, les insomnies, la mélancolie et les cauchemars. Bref, dès les premiers jours elles rétablissent et restaurent si complètement l'estomac que bientôt l'organisme entier retrouve la force et la santé; l'homme recouvre bientôt ce qu'il était; il reprend sa vigueur, son énergie, sa bonne humeur, le bien-être et toute sa vitalité. Aucun homme qui souffre de l'estomac n'a donc plus le droit d'hésiter ni de souffrir plus long-

temps encore; il doit recourir aussitôt aux Pilules Moro et il se guérira tout comme ces milliers d'autres qui nous envoient chaque jour les lettres les plus touchantes de reconnaissance. C'est que les Pilules Moro ne sont pas un remède banal, ni un guérit-tout, mais c'est le tonique, c'est le reconstituant par excellence des hommes.

"Pendant un an, écrit M. Joseph Morrissette, j'ai beaucoup souffert de l'estomac; j'ai commencé par avoir des digestions de plus en plus pénibles, puis je perdis peu à peu mon appétit. Avant mes repas, j'avais des tiraillements, des crampes, il me semblait que j'avais grand faim. Au moment de me mettre à table, mon estomac était pour ainsi dire fermé, je mangeais plutôt par nécessité, et quelques instants après les repas, les souffrances des mauvaises digestions commençaient; brûlures aux creux de l'estomac, soif ardente, vapeurs, étouffements, bâillements. Je faiblissais et j'avais de la peine à faire mon ouvrage. Les Pilules Moro m'ont fait énormément de bien, dès les premières boîtes, j'ai éprouvé une amélioration notable. Au bout de quelques mois, mes digestions étaient devenues bonnes, je ne souffrais plus, j'étais plus fort et enfin parfaitement rétabli." Joseph Morrissette, Ste Justine, Co. Dorchester, Qué.

Les Pilules Moro sont le guérisseur le plus puissant qu'un homme puisse employer. En guérissant les maladies de l'estomac, elles préviennent les rhumatismes, les névralgies, les maladies du foie; elles purifient et enrichissent le sang et sont recommandées aux hommes de tous les âges.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

BRIQUES EN CIMENT

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer au public, que les entrepreneurs et constructeurs de bâtiments, qu'ils ont établi à Warwick, une briquerie pour fabriquer la Brigue en Ciment pressée.

Cette brigue sera fabriquée de différentes couleurs, au goût des acheteurs. Nous pouvons garantir cette brigue comme bien supérieure à la brigue ordinaire et pas beaucoup plus dispendieuse.

Nous invitons les entrepreneurs et tous ceux qui auraient besoin de bonne brigue, à venir nous voir avant de placer leurs commandes ailleurs.

Nous serons prêts à en livrer au commerce vers le 1er de juin 1906. R. & W. HAMIL, Warwick.

La Banque Molson

Incorporée par Acte du Parlement 1855. BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL

CAPITAL PAYE \$3,000,000

FONDS DE RESERVE \$3,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION. WM. MOLSON MACHIBERSON, Président. S. H. EWING, Vice président. W. M. RAMSAY. J. P. CLEGGHORN. H. MAPKLAND MOLSON. Lr.-Col. F. C. HENSHAW. WM. C. MCINTYRE. JAMES ELLIOT, Gérant général. A. D. DURNFORD, Chef-inspecteur et Superintendant des Branches.

H. LOCKWOOD, Assistant-Inspecteur. W. W. L. CHIFMAN, Inspecteur.

SUCCURSALES ALBERTA.—Calgary. COLUMBIE BRITANNIQUE.—Revelstoke, Vancouver. MANITOBA.—Winnipeg. ONTARIO.—Alvinston, Aylmer, Brockville, Chathamville, Clinton, Exeter, Frankford, Hamilton, (James Street and Market Branch), Hensall, Highgate, Ironsboro, Kingsville, London, Meaford, Morrisburg, Norwich, Ottawa, Owen Sound, Port Arthur, Ridgeway, Simcoe, Smiths Falls, St. Mary's, St. Thomas, Toronto, Toronto Junction, Toronto Stockyards, Trenton, Waterloo, Wales, Woodstock. QUEBEC.—Acton Vale, Arthabaska, Chicoutimi, Fraserville, Knowlton, Montréal, (St James Street, Market and Harbour Branch), St. Catherine Street Branch), Québec, Sorel, Victoriaville.

AGENCES A Londres, Paris, Berlin, et dans toutes les principales villes du monde. Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres circulaires pour voyageurs. Attention sérieuse apportée aux Collections. Intérêt alloué sur dépôts aux taux courants.

A vendre

Une terre située dans le 6ème rang de Warwick, paroisse de St-Albert, de 3 acres de largeur sur la profondeur du lot. Bonnes bâtisses, bonne eau en abondance. Annu à vendre un bon cheval de 9 ans. S'adresser au propriétaire, OLROPHAS MARTEL, Warwick, 13 Juillet.—1m. p.

PAUL TOURIGNY

Maire

AUGUSTE BOURBEAU Sec. Trés.

PROVINCE DE QUEBEC

District d'Arthabaska. COUR DE CIRCUIT

No. 450. Eugène Crépeau, Ecr., avocat C. R. de la ville d'Arthabaska, Demandeur, vs. Napoléon Crépeau et Pierre Fortier, tous deux de St-Fortunat de Wolfestown. Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois. Arthabaska, 14 septembre 1906. Crépeau & Crépeau, Avts. du demandeur. Adélar Piché, Dep. G. C. C.

ADOLPHE MAILHOT

AVOCAT

ARTHABASKA, QUE.

Bureau à l'Hotel de Ville.

Walsh & Beaudry

AVOCAT

J. F. WALSH. PAUL A. BEAUDRY, M. L. L. ARTHABASKA, P. Q.

Bureau:—Voisin du Bureau de Poste.

METHOT & LALIBERTÉ

AVOCATS

Bureau: Arthabaska et Victoriaville. J. E. METHOT, C. R. W. LALIBERTÉ, L. L. L.

ASSURANCES

The Sterling Fire Insurance Coy. THE MONTREAL-CANADA

THE RICHMOND, DRUMMOND & YAMASKA Mutual Fire Ins. Co.

THE DOMINION MUTUAL FIRE Ins. Co.

Assurances Canadiennes très fortes et qui paient sans se faire tirer l'oreille.

AGENT A VICTORIAVILLE AUGUSTE BOURBEAU.